



Programme
PARTENARIAL D'ACTIVITÉ
/ 2016

EDITO



2016 UNE ANNÉE MAJEURE pour l'agence d'urbanisme.

Ce nouveau programme partenarial d'activité 2016, démontre, dans la richesse et la variété des missions demandées à l'AUDAP, combien l'agence d'urbanisme est maintenant inscrite dans le paysage institutionnel de l'ingénierie locale. Les attentes de l'ensemble des partenaires sont très fortes. L'articulation des demandes particulières et partenariales construit ainsi le programme le plus ambitieux jamais encore élaboré pour l'agence d'urbanisme depuis sa création en 1998.

Les sujets abordés sont toujours plus variés, mais surtout, l'agence d'urbanisme entre dans un cycle d'accompagnement des collectivités dans l'élaboration des PLU intercommunaux. Ce ne sont pas moins de 5 EPCI, dont les 2 agglomérations de Bayonne et de Pau, qui souhaitent un investissement de l'AUDAP à leurs côtés, que ce soit pour de la production et, ou de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Cette demande très forte nécessite dès lors une adaptation de l'équipe et un recours à des compétences complémentaires afin de pouvoir répondre à l'ensemble des missions.

2016 est, on le voit, une année importante, mais une année de transition. Transition avant une reconfiguration territoriale, qui si elle a déjà débuté avec la création de la nouvelle grande région « ALPC », va se poursuivre en 2017 au niveau des intercommunalités.

L'année 2016 sera d'autant plus importante qu'elle va permettre à l'AUDAP de mettre en valeur nos territoires et nos projets, en accueillant le monde de l'urbanisme, ses professionnels et ses élus, dans le cadre de la 37ème rencontre nationale des agences d'urbanisme. Ce challenge important que nous devons relever tous ensemble, va nous permettre d'accueillir pour trois jours, du 5 au 7 octobre prochains, plus de 800 personnes. ■

Jean-René ETCHEGARAY
Président de l'Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées
Maire de Bayonne

PRÉAMBULE

Le programme partenarial d'activité 2016 est construit sur le même schéma que ces dernières années. Il permet de mettre en valeur les différentes échelles d'intervention de l'agence d'urbanisme sur les territoires et notamment les missions les plus partenariales. L'AUDAP poursuit ainsi la mission concernant les mobilités estivales, qui rentre maintenant dans la phase de traitement des données d'enquêtes pour aller ensuite vers des propositions d'intervention sur le système littoral de mobilités.

Mais l'année 2016 constitue surtout une année majeure quant à l'implication de l'AUDAP dans l'élaboration des PLU intercommunaux. Ce ne sont pas moins de 5 PLUi, sur lesquels l'agence d'urbanisme est amenée à intervenir : pour l'Agglomération Côte Basque-Adour, l'Agglomération Pau Pyrénées, et pour les Communautés de communes du Miey de Béarn, des Luys en Béarn et de Ousse-Gabas. Son rôle y est différent selon les besoins et la capacité de l'équipe à être mobilisée. En cela, nous répondons aux propositions qui avaient été formulées par les élus présents en 2014 dans le cadre des « chantiers d'avenir », dans la capacité d'être présent en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, ou en production partielle dans la maîtrise d'œuvre de ces nouveaux documents de planification locale.

“ 2016 est donc une année très chargée pour l'AUDAP au service de ses partenaires, qui doit permettre d'accompagner la préparation des années 2017 et suivantes qui vont voir des évolutions majeures dans les périmètres des collectivités et de leurs compétences.

L'équipe de l'AUDAP poursuit également son investissement dans l'élaboration des observatoires de l'immobilier d'entreprise, de la vie collégienne, de l'économie, des politiques de mobilités, des loyers, de l'observation régionale, et même pour la 1ère année d'un observatoire social. Ces missions, toujours plus performantes dans leurs traitements, se font dans l'optique d'être toujours plus à même d'accompagner les collectivités dans l'aide à la décision dans leurs compétences.

2016 est donc une année très chargée pour l'AUDAP au service de ses partenaires, qui doit permettre d'accompagner la préparation des années 2017 et suivantes qui vont voir des évolutions majeures dans les périmètres des collectivités et de leurs compétences.

2016 est également pour l'Agence d'Urbanisme, l'occasion de mettre en valeur ses savoir-faire, ses territoires, ses partenaires, dans l'accueil de la 37^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme, les 5, 6 et 7 octobre prochains. L'organisation pour la première fois, de cette manifestation sur notre territoire sera l'occasion de donner un retentissement national aux dynamiques et aux projets locaux. ■

SOMMAIRE

Edito	2
Préambule	3
A - Explorer les dynamiques interterritoriales	6
B - Construire les politiques territoriales	8
C - Mettre en œuvre les projets de territoire	10
D - Développer l'urbanisme durable	12
E - Conforter les observatoires et les données de la connaissance territoriale	14
F - Communication, administration	16
Tableau synthétique du programme partenarial d'activité	18
Organigramme	20



EXPLORER LES DYNAMIQUES INTERTERRITORIALES

La poursuite de missions à l'échelle des grands territoires, constitue un élément structurant du programme d'activité de l'agence d'urbanisme. Cette ambition d'intégrer tout ou partie du partenariat de l'AUDAP dans des projets d'intérêt collectif permet de montrer année après année que les grands bassins de vie sont également des périmètres interterritoriaux de projets. Pour 2016, il s'agit surtout de poursuivre les missions concernant les mobilités estivales et le fonctionnement logistique, mais également de lancer une mission également sur la mobilité à l'échelle du Massif Pyrénéen

Code	Missions (Lignes du programme d'activités)	Chef de projet	Prévi. annuel*	Pilote(s)
A - EXPLORER LES DYNAMIQUES INTERTERRITORIALES				
A1	Fonctionnement logistique des territoires			
<i>a</i>	<i>Schéma local</i>	MT	75	Partenariat
<i>b</i>	<i>Fret urbain</i>	MT	55	SMT
A2	Appui aux démarches territoriales			
<i>a</i>	<i>Béarn</i>	MT	50	Partenariat
<i>b</i>	<i>Pays Basque</i>	MT	10	ETAT
A3	Mobilités littorales estivales : traitements des données, rapport de base...	RM	345	Partenariat
A4	Massif Pyrénéen : accessibilité - mobilité	RM	52	Partenariat

AF : Alain Franck

MT : Marc Trinqué

RM : Romain Mathey

** En jours*

*** Détail des pilotes p.19*

Pour 2016, les missions interterritoriales que l'AUDAP encourage auprès de ses membres afin de renforcer la vision collective et partenariale, sont essentiellement orientées autour des objets de mobilité, que ce soit pour les personnes ou pour les marchandises.

Les mobilités littorales estivales, pour lesquelles il a été réalisé des vastes enquêtes auprès de plus de 18 000 personnes en 2015, doivent maintenant faire l'objet d'analyses fines. Les résultats de ces différentes enquêtes, que ce soit en face à face avec questionnaires assez poussés, ou de type « cordon », sur les routes, seront présentés sur l'ensemble des territoires impliqués entre Moliets et Hendaye. Des analyses génériques et spécifiques seront réalisées et donneront lieu à plusieurs rapports. L'année 2016 sera ainsi consacrée à l'analyse de ces données. L'intérêt de cette importante mission expérimentale réside pour les années à venir, à la production d'un nouveau système de mobilité plus durable, permettant de préserver l'attractivité du littoral basco-landais.

2016 marque également le lancement d'une mission d'accessibilité au Massif Pyrénéen. En partenariat avec les deux autres agences d'urbanisme du massif, de Perpignan et de Toulouse, l'AUDAP va animer cette mission pilotée par le commissariat de massif des Pyrénées. Si l'objectif de l'année s'inscrit dans la constitution d'un diagnostic et d'une animation auprès des acteurs impliqués dans la destination Massif, l'ambition à terme réside dans la réalisation d'un Plan de Déplacement du Massif des Pyrénées. Durant cette première année, il est demandé d'analyser les conditions de la grande accessibilité au massif par les axes majeurs, air, fer, routes, puis de l'accès aux différentes vallées pyrénéennes, que ce soit pour les habitants et pour les usagers temporaires.

Troisième objet majeur de mobilité, autour de la mobilité des marchandises, c'est la poursuite de la mission sur le fonctionnement logistique des territoires. Cette 2^{ème} année sur ce sujet doit permettre d'acquérir et de mettre en partage une connaissance plus approfondie du fonctionnement et des besoins des entreprises dans le déplacement des marchandises, pour avancer dans la mise en système des espaces logistiques du grand territoire Sud-Aquitain. Il sera également travaillé la question de la logistique urbaine, « du dernier kilomètre » sur l'agglomération paloise. ■





CONSTRUIRE LES POLITIQUES TERRITORIALES

Ce chapitre de construction des politiques territoriales, constitue un des axes majeurs des missions de l'AUDAP pour 2016. Engagée en 2015, la planification locale s'inscrit de manière très importante dans la réalisation des PLU intercommunaux. L'agence d'urbanisme est ainsi engagée en 2016, de manières très diverses, sur pas moins de 5 PLUi. Elle est impliquée pour ces 5 EPCI dans des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, et pour 3 d'entre elles, dans des productions d'éléments de diagnostic et de projets.

Code	Missions (Lignes du programme d'activités)	Chef de projet	Prévi. annuel*	Pilote(s)
B - CONSTRUIRE LES POLITIQUES TERRITORIALES				
B1	Elaboration des PLUi			
<i>a</i>	<i>PLUi ACBA / CAPP AMO</i>	CL/ASL	360	ACBA/CAPP
<i>b</i>	<i>PLUi ACBA production : en cours de définition</i>	CL	100	ACBA
<i>c</i>	<i>PLUi CAPP production : Parc vacant, voc, parc social, territoire numérique + en cours de définition</i>	ASL	165	CAPP
<i>d</i>	<i>PLUi Miey de Béarn : AMO, Production, Animation</i>	MTA	240	CCMIEY
<i>e</i>	<i>PLUi Luys en Béarn : AMO</i>	PG	45	CCLUYS
B2	Révision SCOT CASPB : AMO, analyse foncière, typologie urbaine	HL	105	CASPB
B3	CCPO : Accompagnement schéma de mobilité	FR	20	CCPO
B4	CCPO - Haut Béarn : Préfiguration du projet de territoire	MT	33	CCPO
B5	CCPN : Lien urbanisme / mobilités	AGL	33	CCPN
B6	Environnement / Ecologie / Eau : traduction SRCE et SDAGE, RNR	CG	85	Partenariat
B7	CRA : Memento des politiques régionales (PPA SCoT)	PG	30	CRA

AF : Alain Franck

CL : Cyril Loustau

ASL : Anne-Sophie Lefetz

MTA : Maylen Thoumire-Alcelay

HL : Hélène Larralde

FR : Fanch Ruellan

MT : Marc Trinqué

AGL : Antonia Garcia-Lancesseur

CG : Cécile Gallato

PG : Pascal Gasc

* En jours

** Détail des pilotes p.19

L'AUDAP est maintenant totalement inscrite dans l'élaboration des PLUi, pour les intercommunalités des Pyrénées Atlantiques et du sud des Landes qui s'engagent dans cette démarche. L'AUDAP avait accompagné de manière très ponctuelle, la construction du PLUi de la Communauté de communes du Seignanx sur les dernières années. L'équipe a démarré en 2015 une importante production et animation autour du diagnostic et des éléments de projets pour le PLUi de l'Agglomération Côte Basque Adour en complément d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Cette mission se poursuit en 2016, en parallèle de travaux demandés à des bureaux d'étude, avec l'objectif d'un débat sur les orientations du Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) avant la fin de l'année. L'agence d'urbanisme est également engagée en 2016 dans la construction du PLUi, aux côtés de services et des élus de l'agglomération paloise. De manière également importante, l'AUDAP sera dans la réalisation du diagnostic, et sur une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Une chargée de projet a été spécifiquement recrutée à cet effet, afin de coordonner l'action de l'AUDAP.

L'agence d'urbanisme est également sollicitée en 2016 sur 3 autres procédures de PLUi, pour les communautés de communes béarnaises du Miey de Béarn, des Luys en Béarn et de Ousse-Gabas. Pour la première, il s'agit d'un accompagnement important dans la construction d'un diagnostic et d'éléments de projets pour aller vers un débat autour d'orientations de PADD, avant la fusion programmée de la Communauté de Communes du Miey-de-Béarn au 1^{er} janvier 2017 avec la CAPP.

Pour les Communautés de communes des Luys-en-Béarn et de Ousse-Gabas, l'AUDAP sera, pour l'année 2016, dans des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, afin d'accompagner ces EPCI dans le pilotage de bureaux d'études

qui seront choisis pour élaborer ces documents de planification intercommunau

En complément, l'AUDAP est mobilisée de façon importante, en 2016, auprès de l'Agglomération Sud Pays Basque pour une mission d'AMO sur la révision du SCOT. Cette poursuite d'une mission 2015 permet de mettre en avant l'expérience acquise par l'équipe dans l'élaboration des SCOT. C'est également pourquoi la Région demande à l'AUDAP de travailler avec ses services pour l'aider à élaborer des feuilles de route des politiques régionales dans le cadre de son rôle de Personne Publique associée.

L'AUDAP est également sollicitée pour accompagner les Communautés de communes du Piémont Oloronais et du Pays de Nay dans la construction de politiques de mobilité. ■





METTRE EN ŒUVRE LES PROJETS DE TERRITOIRE

Ce chapitre de « mise en œuvre des projets des territoires » concerne en 2016, la poursuite de missions partenariales sur la politique des déchets, sur l'application de la loi Littoral, ainsi que sur l'intégration des enjeux climatiques dans les politiques publiques. Il s'agit également d'être dans la mise en œuvre des SCOT aux cotés des Syndicats mixtes de Bayonne Sud Landes et du Grand Pau, ainsi que dans la poursuite de la révision et de la mise en œuvre des PDU palois et bayonnais avec les syndicats de transport. C'est aussi la poursuite de la mise en œuvre de la politique Habitat du Département des Pyrénées Atlantiques, et de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement portuaire du port de Bayonne.

Code	Missions (Lignes du programme d'activités)	Chef de projet	Prévi. annuel*	Pilote(s)
C - METTRE EN ŒUVRE LES PROJETS DE TERRITOIRES				
C1	Contribuer à la mise en œuvre des SCOT			
a	SMBSL : Centralités et projets urbains	PG	40	SMBSL
b	SMBSL : Dialogue inter territoires	PG	30	SMBSL
c	SMGP : TVBJ (corridors terrestres) / Assainissement	PG	55	SMGP
d	SM SCOT - Indicateurs de suivi des projets	PG/HL	70	SM SCOT
C2	CD64 : Evaluation de la politique Habitat	GV	85	ETAT/CD64
C3	Port de Bayonne : suivi des actions du SDA			
a	Charte d'accueil - Port et docs d'urbanisme	NG	50	CRA
b	Cahiers de recommandations par secteur	AGL/JLR	45	CRA
C4	Appui à la révision et à la mise en œuvre des PDU			
a	Agglo paloise : Finalisation PDU	SG	60	SMTUPP
b	Agglo bayonnaise : Articulation politique mobilité/PLUi, hiérarchisation des voies, PDU de secteurs, stationnement, schéma vélo	FR	155	STACBA / ACBA
c	Agglo paloise : Schéma cyclable, ville des proximités, étude des pratiques de stationnement, hiérarchisation viaire et urbanisme...	SG	40	SMTUPP
C5	Mise en œuvre des politiques d'urbanisme commercial paloises			
a	Requalification des ZACOM	NG	40	CAPP / SMGP
b	Suivi des politiques d'urbanisme commercial	NG	40	CAPP / SMGP
C6	Bassin palois : Accompagnement de la démarche GPECT	NG	20	CAPP
C7	Application loi Littoral	JLR	55	Partenariat
C8	Déchets - ISDI	HL	50	Partenariat
C9	Suivi Contrat d'axe	RM	15	CRA
C10	Environnement / Climat / Energie : Intégration des enjeux climat/énergie dans les politiques publiques	CG	57	Partenariat

AF : Alain Franck

SG : Sébastien Grandjean

RM : Romain Mathey

JLR : Jacques Le Roux

NG : Nicolas Gestas

CG : Cécile Gallato

AGL : Antonia Garcia-Lancesseur

HL : Hélène Larralde

FR : Fañch Ruellan

* En jours

** Détail des pilotes p.19

2016 constitue une étape nouvelle dans la mise en œuvre des projets de territoires élaborés au cours des années précédentes. Qu'il s'agisse des PDU sur lesquels l'AUDAP reste fortement mobilisée, puisque le PDU palois est toujours en cours de révision avec un aboutissement prévu en fin d'année 2016. Pour ce faire, il nécessite une remise à jour de documents et une animation importante auprès des différentes instances. Pour sa part le PDU bayonnais s'inscrit dans une période de mise en œuvre avec des missions importantes prévues sur la hiérarchisation du réseau de voirie, ainsi que sur la politique de stationnement, voire, sur le développement de la politique cyclable.

Concernant les SCOT, après une période d'investissement très important sur leur élaboration, et l'adoption en 2015 du SCOT du Grand Pau, 2016 constitue véritablement l'année d'inscription dans la mise en œuvre. Le SCOT BSL sollicite l'AUDAP sur la poursuite d'une mission autour de la définition et d'un objectif de renforcement des centralités. Le SCOT du Grand Pau, souhaite que l'agence d'urbanisme l'accompagne dans une définition plus aboutie des Trames Vertes et Bleues, à partir d'une méthodologie élaborée par l'équipe de l'AUDAP. Cette mission s'accompagnerait d'un investissement sur la question de l'assainissement dans le territoire du Grand Pau. Dans un partenariat local palois entre l'agglomération et le SMGP, l'agence d'urbanisme s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre de la politique commerciale, notamment concernant la requalification des ZACOM.

Cette courte présentation des missions de l'AUDAP auprès des syndicats mixtes de transports et des SCOT montre les liens de confiance construits, et l'accompagnement stratégique qui se poursuit au-delà de l'élaboration de documents de planification.

La mise en œuvre des projets de territoires concerne également en 2016 la poursuite du travail aux cotés des services et des élus de la Région, autour **du schéma d'aménagement portuaire**, avec l'élaboration d'une charte d'accueil des entreprises ainsi que des cahiers de recommandations pour leur implantation selon les secteurs portuaires.

Aux côtés des instances du département des Pyrénées Atlantiques, l'AUDAP s'inscrit dans la mise en œuvre de la politique de l'habitat du département, qui fait suite à l'adoption du plan départemental de l'habitat réalisé par l'AUDAP. ■





DÉVELOPPER L'URBANISME DURABLE

L'AUDAP dans son projet d'agence s'engage à défendre la mise en place d'un urbanisme durable sur ses territoires d'intervention. Si cet objectif est central dans l'ensemble des missions du programme d'activités année après année, il est plus particulièrement défendu dans les objets de ce chapitre. Il s'agit de poursuivre la réflexion sur de nouveaux objets : tourisme et urbanisme, télétravail, accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques de l'habitat. Il s'agit également d'une mise en œuvre pré-opérationnelle sur des projets urbains palois, sur le centre-ville de Pau, ainsi que sur le quartier Saragosse

Code	Missions (Lignes du programme d'activités)	Chef de projet	Prévi. annuel*	Pilote(s)
D - DÉVELOPPER L'URBANISME DURABLE				
D1	Agglo paloise : Articulation urbanisation et axes TC	SG	60	CAPP / SM-TUPP
D2	Appui et coordination des politiques de l'habitat			
a	ACBA : Etudes logement (PC, charges HLM...)	DS	50	ACBA
b	CAPP : Bilan PLH 2011-2016, accompagnement élaboration PLH 2017-2020	GV	100	CAPP
c	CC Seignanx : bilan mi parcours du PLH	GV	30	CCSX
D3	Tourisme			
a	Tourisme et SCoT	MTA	20	CRA
b	Tourisme et Urbanisme	MTA	40	Partenariat
D4	Accompagnement des projets urbains palois			
a	Plans guide du centre ville de Pau	SG	30	CAPP
b	Etude préliminaire du secteur sauvegardé	MA	30	CAPP
c	CAPP-ANRU : Saragosse	MPB	74	ETAT / CAPP
D5	CRA : Etude Flash Télétravail	ML	30	CRA
D6	CD64 : FENICS (développement filières économiques)	ML	50	CD64
D7	Groupes d'échanges : Eau, Mobilité	AGL	52	Partenariat
D8	Appui aux services des membres	AF	110	

AF : Alain Franck

AGL : Antonia Garcia-Lancesseur

SG : Sébastien Grandjean

GV : Gaëlle Virely

MPB : Marie-Pierre Barré

ML : Marc Laclau

DS : Déborah Sauvignet

MA : Marion Audouin

MTA : Maylen Thoumire-Alcelay

* En jours

** Détail des pilotes p.19

La mise en œuvre d'un urbanisme durable sur les territoires reste un enjeu majeur du programme partenarial d'activité de l'AUDAP. Beaucoup de pistes restent à explorer, mais les demandes des partenaires, alliées aux propositions faites par l'équipe de l'AUDAP, permettent de poursuivre en 2016 l'investissement sur la question du tourisme, et du lien entre tourisme et urbanisme, notamment dans la prise en compte de cette dimension nouvelle dans les documents d'urbanisme.

L'urbanisme durable se décline également en 2016 par l'implication de l'agence d'urbanisme dans les projets pré-opérationnels palois sur les secteurs du centre-ville et du quartier Saragosse. Cet accompagnement, que ce soit sur la question du secteur sauvegardé, ou du projet ANRU, constitue une nouveauté dans les missions de l'AUDAP. Cette implication pré-opérationnelle permet de mettre en application des principes prônés à d'autres échelles et dans d'autres types de documents, afin de montrer la bonne articulation qui doit s'effectuer entre les dimensions macro des SCOT, notamment, et la dimension micro du projet urbain.

D'autres missions innovantes s'inscrivent dans cette dimension de l'urbanisme durable. La poursuite de la mission FENICS, que porte le Département 64 sur le développement des filières innovantes de la construction, mais également l'articulation toujours à renforcer entre développement des axes lourds de transport en commun sur l'agglomération paloise et le renforcement de l'urbanisation. C'est aussi l'occasion d'expertiser la question du télétravail à l'échelle de la nouvelle région ALPC.

Plus traditionnellement, l'urbanisme durable s'inscrit en 2016, dans l'accompagnement des collectivités dans l'élaboration et le suivi des politiques de l'habitat, que ce soit pour l'ACBA avec le suivi maintenant annuel des permis de construire et la poursuite du travail sur les charges HLM, ou pour la Communauté de Communes du Sei-

gnanx dans un bilan à mi-parcours du PLH. C'est aussi l'accompagnement de la CAPP dans l'élaboration du nouveau PLH qui devra être réalisé dans les prochains mois.

L'AUDAP poursuit également les groupes d'échanges maintenant bien établis sur la question de l'eau dans l'urbanisme et sur la question des mobilités. ■





CONFORTER LES OBSERVATOIRES ET LES DONNÉES DE LA CONNAISSANCE TERRITORIALE

Le développement de la connaissance territoriale est une dimension primordiale des missions de l'agence d'urbanisme. La connaissance constitue un socle de travail indispensable et un préalable nécessaire à la conduite des réflexions. Mais la création, l'acquisition et le traitement de la donnée, doivent être de plus en plus accompagnés par la capacité de la mettre à disposition de manière claire et pédagogique auprès des élus locaux afin qu'elle soit appropriée et puisse au mieux servir à l'élaboration des projets.

Code	Missions (Lignes du programme d'activités)	Chef de projet	Prévi. annuel*	Pilote(s)
E - CONFORTER LES OBSERVATOIRES ET LES DONNÉES DE LA CONNAISSANCE TERRITORIALE				
E1	Communautés d' Agglomérations : Observatoires de l'immobilier d'entreprises	VE	95	CA
E2	CD64 : Observatoire départemental de la vie collégienne	ML	50	CD64
E3	ACBA : Observatoire de l'économie et de l'emploi	NG	30	ACBA
E4	CD64 : Fiscalité : Taxe d'aménagement	ML	30	CD64
E5	CD64 : Observatoire social	ML	50	CD64
E6	SMTUPP : Observatoire des politiques de mobilité	SG	30	SMTUPP
E7	OBS-64 / Développement, publications, groupes thématiques			
a	Développement des données numériques et COTEC	MP	220	Partenariat
b	Groupes thématiques : Habitat, mobilité, foncier, PLU, indicateurs génériques	DB	140	Partenariat
c	Développement de l'information géographique	FB	80	Partenariat
d	Observatoire départemental des loyers privés	MA	30	Partenariat
E8	Observatoire local des Loyers (Dispositif national)	MA	90	Partenariat
E9	CRA : Appui aux dispositifs régionaux d'observation	DB	20	CRA
E10	EPFL : Appui aux expertises foncières	ML	30	EPFL PB
E11	CASPB : Methodologie, données - SIG - Appui...	FB	40	CASPB
E12	EPCI membres : Interventions thématiques	DB	40	Partenariat

AF : Alain Franck

DB : Didier Bésingrand

MA : Marion Audouin

ML : Marc Laclau

SG : Sébastien Grandjean

FB : François Bedouet

MP : Maxime Preuilh

VE : Vincent Escartin

PG : Pascal Gasc

* En jours

** Détail des pilotes p.19

NG : Nicolas Gestas

La capitalisation des données implique un suivi et une mise à jour permanente nécessitant une ingénierie spécifique pour la collecte, l'expertise, la gestion et la restitution des éléments nécessaires aux études et à ses membres.

L'Observatoire partenarial des Pyrénées-Atlantiques, l'Obs-64 en est l'outil central. Cet ensemble cohérent de données et la capacité de les représenter, outre qu'ils permettent de nourrir l'ensemble des projets travaillés par l'équipe de l'AUDAP pour les collectivités, autorisent la constitution des observatoires thématiques demandés à l'agence.

Un travail de fond sur la structuration du site spécifique Obs'64 permet année après année de le moderniser tout en donnant à voir de la cartographie de plus en plus dynamique.

Pour faciliter l'appropriation des éléments mis à disposition, l'agence développe les représentations de ces données (tableaux de bord/ indicateurs) et propose des aides méthodologiques. En outre, des notes de l'Observatoire sont réalisées régulièrement et des présentations sont organisées dans les collectivités adhérentes pour donner à voir les dynamiques territoriales spécifiques.

Des demandes nouvelles sont intervenues pour l'année 2016, concernant le traitement et l'analyse de données sociales que génère le département des Pyrénées Atlantiques dans le cadre d'un observatoire social.

L'élaboration d'observatoires se poursuit avec notamment, la réalisation des observatoires palois et bayonnais de l'immobilier d'entreprise et la volonté de l'Agglomération Sud Pays Basque de se doter d'un outil comparable. Ces observatoires permettent aux collectivités d'élaborer les stratégies de développement et de construction en ayant une connaissance toujours plus pointue des différents marchés de l'immobilier d'entreprise.

L'AUDAP poursuit en 2016 son expertise sur l'observation des loyers privés, que ce soit dans le cadre national de l'Observatoire local des loyers sur la zone « tenu-de » bayonnaise ou sur l'ensemble du

territoire de l'agence à partir de données CAF. Cette expertise spécifique acquise au cours des dernières années permet à l'AUDAP de s'inscrire dans les territoires les plus compétents au niveau national sur cette question.

De même, la poursuite de l'Observatoire de la vie collégienne permet de mettre à disposition du Département 64 des données toujours plus pointues pour l'anticipation des populations collégiennes. Toujours en termes de projection, l'agence poursuivra les travaux sur les données fiscales pour Département sur l'évolution de la taxe d'aménagement.

En 2016, l'AUDAP poursuit son implication auprès de l'EPFL Pays Basque mais aussi des services de la Région pour le traitement et la mise en valeur de leurs données.

En 2016, l'agence poursuivra l'animation des groupes de l'Observatoire 64 sur différentes thématiques (habitat, foncier, PLU, indicateurs génériques...) afin de mettre en partage la connaissance avec les acteurs de la donnée chez nos partenaires. ■





COMMUNICATION, ADMINISTRATION

En totale adéquation avec le projet d'agence 2014-2016, la communication de l'AUDAP s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. En 2016, l'agence poursuivra son action pour une plus grande sensibilisation et une meilleure compréhension des missions de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire auprès de l'ensemble de son partenariat.

Code	Missions (Lignes du programme d'activités)	Chef de projet	Prévi. annuel*	Pilote(s)
F - COMMUNICATION - ADMINISTRATION				
F1	Publications, actions pédagogiques, sensibilisation...			
<i>a</i>	<i>Cahiers, Infaudap, site...</i>	LR	170	Partenariat
<i>b</i>	<i>Actions pédagogiques et événementiel</i>	LR	85	Partenariat
<i>c</i>	<i>Ergonomie site OBS64 et publications associées : Notes de l'Observatoire..</i>	ML	80	Partenariat
F2	37ème rencontre FNAU	AF	320	Partenariat

AF : Alain Franck

LR : Ludovic Réau

ML : Marc Laclau

** En jours*

*** Détail des pilotes p.19*

La communication de l'Agence d'Urbanisme est organisée à partir de 3 piliers principaux : le site Internet, www.audap.org, l'infolettre mensuelle, Inf'Audap, et une publication semestrielle, les Cahiers de l'audap. En complément, la publication de notes de l'Observatoire est réalisée afin que tous les partenaires de l'agence d'urbanisme puissent prendre connaissance de l'ampleur et de la richesse des éléments de l'Obs64. Enfin, l'AUDAP propose l'organisation d'évènementiel pour mieux sensibiliser élus et techniciens du partenariat (et même plus) sur des thématiques qui participent à la construction des villes et des territoires de demain.

Internet

En 2016, le site internet continuera d'occuper une place privilégiée pour la communication des travaux de l'agence. Il subira une refonte pour s'adapter aux nouveaux supports numériques (tablettes, smartphones) et sera enrichi de nouveaux outils (cartothèque, tags, moteur de recherche, ...). Le site s'appuiera sur la newsletter mensuelle « Inf'Audap » pour communiquer sur les mises en ligne des différentes publications. Cette dernière servira également pour relayer des informations sur les activités de l'agence et tout autre élément intéressant le partenariat. La revue de presse interne, partagée depuis juillet 2014, sera poursuivie devant la satisfaction que rencontre cet outil.

Cahiers de l'audap, publications d'étude et notes de synthèse

Lancée en mars 2012, la publication « Les cahiers de l'audap » continuera à apporter de la lisibilité aux thématiques qui font l'actualité de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Deux numéros sont prévus en 2016. Le premier sur le thème « tourisme & urbanisme » sera suivi d'une conférence. Le second sera un numéro spécial sur la 37^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme.

La mise en visibilité des productions de l'agence et des résultats des études est une volonté exprimée par les élus. L'agence produira en 2016 des publications dites de « référence » en apportant le plus grand soin à la ligne éditoriale, la rédaction, la qualité des cartographies et infographies pour faciliter la lecture et la compréhension des résultats.

Conférences, séminaires et débats

Les conférences, séminaires et débats organisés par l'AUDAP représentent des moments d'échanges privilégiés qui contribuent à la sensibilisation et au partage d'expériences sur des thématiques qui participent à la construction des villes et des territoires de demain. Les évènements organisés avec différents partenariats en 2014 et 2015 ayant été fortement appréciés, l'agence poursuivra en 2016 ces missions dans ce domaine en ciblant au plus juste le nombre et les sujets.. ■



37^e rencontre nationale
des agences d'urbanisme



TERRITOIRES NO(S) LIMIT(ES)

5,6,7 Octobre 2016
PAYS BASQUE - BÉARN

- 📍 Anglet - Bayonne - Biarritz - Pau - Saint-Sébastien
- 🐦 #fnau37
- 🔗 37emeencontre.audap.org



37^{ÈME} RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

Sur proposition de son président et après validation des élus du bureau, l'AUDAP s'engage en 2016 à accueillir la 37^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme. Cette manifestation annuelle de grande ampleur, se tiendra les 5, 6 et 7 octobre et rassemblera plus de 800 personnes pour des journées à destination des élus et professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Sous le titre de « Territoires no(s) limit(es) » cette rencontre traitera de la mise en place d'une nouvelle géographie institutionnelle du fait de l'évolution souvent majeure des périmètres d'intercommunalités au 1^{er} janvier 2017. Cette évolution se rajoute au bouleversement des périmètres régionaux du 1^{er} janvier 2016, ceux-ci ayant par répercussion, entraîné des évolutions importantes dans l'organisation de l'ensemble des services de l'Etat et des structures publiques associées.

Ces évolutions de périmètres vont bousculer fortement les modalités d'interventions politiques et techniques de l'ensemble des institutions. Pour être intégratrices, il sera nécessaire aux institutions d'être en capacité de construire collectivement de la cohérence et du projet, avec de nouveaux élus, de nouveaux modes de faire et de nouvelles compétences sur ces territoires XXL, mais il s'agira également d'être en dialogue et coopération avec les autres institutions dans un mode de gouvernance renouvelé.

Les nouvelles conditions de mise en œuvre des compétences des collectivités et d'écriture des récits territoriaux nécessitent une transversalité,

une reconnaissance de l'altérité et une écoute de l'autre, quel qu'il soit, politique, technique ou citoyen. La faculté à travailler « avec » présente des difficultés afin de faire l'effort de prendre connaissance, comprendre, et partager, pour construire du projet.

Les agences d'urbanisme ont une grande expérience de ce travail « avec », et de la capacité de travailler en partenariat pour aider à construire des politiques territoriales. La 37^{ème} rencontre sera un moment de valorisation de ce savoir-faire, de questionnement et de dialogue avec nos partenaires traditionnels et avec de nouveaux acteurs.

Cette 37^{ème} rencontre questionnera les nouvelles modalités de construction des territoires et comment les agences d'urbanisme sont amenées à y prendre toute leur part.

L'ensemble du partenariat de l'AUDAP sera encouragé à être partie prenante de cette manifestation afin de mettre en valeur notre territoire avec toutes ses qualités et ses spécificités. ■

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITÉ /2016

Code	Missions (Lignes du programme d'activités)	Prévi. annuel	Pilote(s)
A - EXPLORER LES DYNAMIQUES INTERTERRITORIALES			
A1	Fonctionnement logistique des territoires		
a b	Schéma local Fret urbain	75 55	Partenariat SMT
A2	Appui aux démarches territoriales		
a b	Béarn Pays Basque	50 10	Partenariat ETAT
A3	Mobilités littorales estivales : traitements des données, rapport de base...	345	Partenariat
A4	Massif Pyrénéen : accessibilité - mobilité	52	Partenariat
B - CONSTRUIRE LES POLITIQUES TERRITORIALES			
B1	Elaboration des PLUi		
a b c d e	PLUi ACBA / CAPP AMO PLUi ACBA production : en cours de définition PLUi CAPP production : Parc vacant, voc, parc social, territoire numérique + en cours de définition PLUi Miey de Béarn : AMO, Production, Animation PLUi Luys en Béarn : AMO	360 100 165 240 45	ACBA/CAPP ACBA CAPP CCMIEY CCLUYS
B2	Révision SCOT CASPB : AMO, analyse foncière, typologie urbaine	105	CASPB
B3	CCPO : Accompagnement schéma de mobilité	20	CCPO
B4	CCPO - Haut Béarn : Préfiguration du projet de territoire	33	CCPO
B5	CCPN : Lien urbanisme / mobilités	33	CCPN
B6	Environnement / Ecologie / Eau : traduction SRCE et SDAGE, RNR	85	Partenariat
B7	CRA : Memento des politiques régionales (PPA SCOT)	30	CRA
C - METTRE EN ŒUVRE LES PROJETS DE TERRITOIRES			
C1	Contribuer à la mise en œuvre des SCOT		
a b c d	SMBSL : Centralités et projets urbains SMBSL : Dialogue inter territoires SMGP : TVBJ (corridors terrestres) / Assainissement SM SCOT - Indicateurs de suivi des projets	40 30 55 70	SMBSL SMBSL SMGP SM SCOT
C2	CD64 : Evaluation de la politique Habitat	85	ETAT/CD64
C3	Port de Bayonne : suivi des actions du SDA		
a b	Charte d'accueil - Port et docs d'urbanisme Cahiers de recommandations par secteur	50 45	CRA CRA
C4	Appui à la révision et à la mise en œuvre des PDU		
a b c	Agglo paloise : Finalisation PDU Agglo bayonnaise : Articulation politique mobilité/PLUi, hierarchisation des voies, PDU de secteurs, stationnement, schéma vélo Agglo paloise : Schéma cyclable, ville des proximités, étude des pratiques de stationnement, hiérarchisation viaire et urbanisme...	60 155 40	SMTUPP STACBA / ACBA SMTUPP
C5	Mise en œuvre des politiques d'urbanisme commercial paloises		
a b	Requalification des ZACOM Suivi des politiques d'urbanisme commercial	40 40	CAPP / SMGP CAPP / SMGP
C6	Bassin palois : Accompagnement de la démarche GPECT	20	CAPP
C7	Application loi littoral	55	Partenariat
C8	Déchets - ISDI	50	Partenariat
C9	Suivi Contrat d'axe	15	CRA
C10	Environnement / Climat / Energie : Intégration des enjeux climat/énergie dans les politiques publiques	57	Partenariat

* En jours

D - DEVELOPPER L'URBANISME DURABLE				
D1	Agglo paloise : Articulation urbanisation et axes TC	60	CAPP / SM-TUPPP	
D2	Appui et coordination des politiques de l'habitat			
<i>a</i>	<i>ACBA : Etudes logement (PC, charges HLM...)</i>	50	ACBA	
<i>b</i>	<i>CAPP : Bilan PLH 2011-2016, accompagnement élaboration PLH 2017-2020</i>	100	CAPP	
<i>c</i>	<i>CC Seignanx : bilan mi parcours du PLH</i>	30	CCSX	
D3	Tourisme			
<i>a</i>	<i>Tourisme et SCoT</i>	20	CRA	
<i>b</i>	<i>Tourisme et Urbanisme</i>	40	Partenariat	
D4	Accompagnement des projets urbains palois			
<i>a</i>	<i>Plans guide du centre ville de Pau</i>	30	CAPP	
<i>b</i>	<i>Etude préliminaire du secteur sauvegardé</i>	30	CAPP	
<i>c</i>	<i>CAPP-ANRU : Saragosse</i>	74	ETAT / CAPP	
D5	CRA : Etude Flash Télétravail	30	CRA	
D6	CD64 : FENICS (développement filières économiques)	50	CD64	
D7	Groupes d'échanges : Eau, Mobilité	52	Partenariat	
D8	Appui aux services des membres	110		
E - CONFORTER LES OBSERVATOIRES ET LES DONNEES DE LA CONNAISSANCE TERRITORIALE				
E1	Communautés d' Agglomérations : Observatoires de l'immobilier d'entreprises	95	CA	
E2	CD64 : Observatoire départemental de la vie collégienne	50	CD64	
E3	ACBA : Observatoire de l'économie et de l'emploi	30	ACBA	
E4	CD64 : Fiscalité : Taxe d'aménagement	30	CD64	
E5	CD64 : Observatoire social	50	CD64	
E6	SMTUPPP : Observatoire des politiques de mobilité	30	SMTUPPP	
E7	OBS-64 / Développement, publications, groupes thématiques			
<i>a</i>	<i>Développement des données numériques et COTEC</i>	220	Partenariat	
<i>b</i>	<i>Groupes thématiques : Habitat, mobilité, foncier, PLU, indicateurs génériques</i>	140	Partenariat	
<i>c</i>	<i>Développement de l'information géographique</i>	80	Partenariat	
<i>d</i>	<i>Observatoire départemental des loyers privés</i>	30	Partenariat	
E8	Observatoire local des Loyer (Dispositif national)	90	Partenariat	
E9	CRA : Appui aux dispositifs régionaux d'observation	20	CRA	
E10	EPFL : Appui aux expertises foncières	30	EPFL PB	
E11	CASPB : Methodologie, données - SIG - Appui...	40	CASPB	
E12	EPCI membres : Interventions thématiques	40	Partenariat	
F - COMMUNICATION - ADMINISTRATION				
F1	Publications, actions pédagogiques, sensibilisation...			
<i>a</i>	<i>Cahiers, Infaudap, site...</i>	170	Partenariat	
<i>b</i>	<i>Actions pédagogiques et évènementiel</i>	85	Partenariat	
<i>c</i>	<i>Ergonomie site OBS64 et publications associées : Notes de l'Observatoire..</i>	80	Partenariat	
F2	37ème rencontre FNAU	320	Partenariat	

Pilote : premier partenaire intéressé

Partenariat : tout ou partie des membres

État : DDTM 64, DREAL

CRA : Conseil régional Aquitaine

CG 64 : Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

CEPB : Conseil des Élus du Pays Basque

SMBSL : Syndicat Mixte Agglomération de Bayonne et sud des Landes

SMGP : Syndicat Mixte du Grand Pau

GIP littoral : Groupement d'intérêt public

STACBA : Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque-Adour

SMTUPPP : Syndicat Mixte des Transports Urbains de Pau Porte des Pyrénées

ACBA : Agglomération Côte Basque-Adour

CAPP : Agglomération Pau-Pyrénées

CCNA : Communauté de Communes Nive-Adour

CASPB : Agglomération Sud Pays Basque

CCE : Communauté de Communes d'Errobi

CC Seignanx : Communauté de Communes du Seignanx

CCPO : Communauté de Communes du Piémont Oloronais

CCPN : Communauté de Communes du Pays de Nay

ORGANIGRAMME

Directeur Général

Alain FRANCK

Communication - Documentation

Ludovic RÉAU

Florence JOSSERAN

assistante documentaliste

Assistantes de Production

Amélie CARRIZO *

Annie COURANT

Secrétariat général

Farida GOURGAND assistante de direction

Gabrielle LAMBERT assistante de gestion

Chargé de mission mobilité projets ferroviaires

Romain MATHEY

Chargé de mission

Victor BAUDÉAN

Mobilité, Analyse de données

Projets des territoires

Marc TRINQUÉ

Cécile GALLATO environnement*

Pascal GASC planification

Nicolas GESTAS économie*

Flavie GRAVELLIER environnement

Hélène LARRALDE planification

Maylen THOUIMIRE-ALCELAY tourisme

Évolutions spatiales

Didier BESINGRAND

Marion AUDOUIN habitat*

François BEDOUET SIG

Loïc BIJU DUVAL SIG*

Emma DAMITIO Observation

Vincent ESCARTIN observation/mobilité*

Marc LACLAU connaissance/évaluation

Maxime PREUILH Observatoire 64*

Déborah SAUVIGNET observation/habitat

Gaëlle VIRELY habitat

Stratégies urbaines

Marie-Pierre BARRÉ

Sébastien GRANDJEAN

responsable antenne de Pau, mobilité*

Antonia GARCIA-LANCESSEUR

projet urbain

Anne-Sophie LEFETZ PLUi*

Jacques LE ROUX projet urbain

Cyril LOUSTAU PLUi

Emmanuelle RABANT cartographie

Fañch RUELLAN mobilités actives

Clémence TEULÉ paysagiste*

*antenne de Pau



Crédits Photos : AUDAP, CDT 64
Rédaction : AUDAP
Infographie - Cartographie - Maquette : AUDAP
Impression : AUDAP - Mai 2016



**Agence d'Urbanisme
Atlantique & Pyrénées**

Petite Caserne
2 allée des Platanes
BP 628
64106 Bayonne Cedex
Tél. 05 59 46 50 10

--

4 rue Henri IV
Porte J
64000 Pau
Tél. 05 33 64 00 30

Ø www.audap.org

